

Dialogue social ? Niet.

Instances paritaires ? Niet.

Pouvoir absolu ? Oui !!!

Le 28 août dernier, trois syndicats (CGT, FO, SUD Culture) ont demandé au président de l'EPA du musée d'Orsay de tenir un CHS exceptionnel sur deux points particulièrement préoccupants :

la pandémie et le PCA (plan de continuité d'activité) ;

l'installation d'un espace de restauration de 50 couverts au niveau -1, décision dictée par la recherche de sous, par un président qui ne demande l'avis à personne pour faire ses choix.

Alors même que la simple législation oblige le président à tenir un CHS exceptionnel quand la majorité des siégeants représentants du personnel le demandent – décret 82-453 du 28 mai 1982 ? notre ubuesque président a dit NON. Non au dialogue social, tout comme non aux décisions collégiales et encore non à l'écoute de ses collaborateurs. Non au respect de la simple législation.

Le cabinet du ministère en a donc été informé ? et seule la tourmente qui règne au cabinet depuis hier pourra le rendre indulgent avec l'administration du musée.

Le 15 octobre prochain le CTP exceptionnel aura lieu sur deux points : la création du nouvel EPA, soit le rattachement de l'ex-SCN (service à compétence nationale) de l'Orangerie à l'EPA d'Orsay ; et les grands travaux au musée d'Orsay, et l'impact sur l'organisation du travail.

D'ores et déjà, les dossiers qui ont été communiqués aux membres du CTP sont bien insuffisants :

pas d'organigramme général (seul l'organigramme actuel de

l'Orangerie);

pas de recensement des personnels, titulaires, non-titulaires, selon leurs statuts ;

absence de projet scientifique et culturel (pas même le projet, qui pourtant existe) ;

aucun compte-rendu des 14 groupes de travail qui ont eu lieu entre les chefs de service, chargés de mission et cadres des deux établissements ;

aucune ligne budgétaire pour l'exercice à venir du nouvel EPA.

Ubu s'en fiche.

D'ailleurs, il envisage même de ne pas se rendre à cette instance paritaire qu'est le CTP. La preuve ? Un nouvel et étonnant article concernant la composition du CTP, qui précise « en l'absence du président du musée d'Orsay, le comité technique paritaire est présidé par l'administrateur général du musée d'Orsay » !!! Ca coince d'autant plus que l'administrateur général n'est pas le suppléant du président ; Ubu manque-t-il à ce point de confiance envers son suppléant en titre ?

Le président doit des comptes à son personnel. A nous tous d'y veiller. A nous de faire en sorte que les instances paritaires restent des lieux de démocratie. Sinon... ?

Sud Culture Solidaires – musée d'Orsay, 8 octobre 2009